

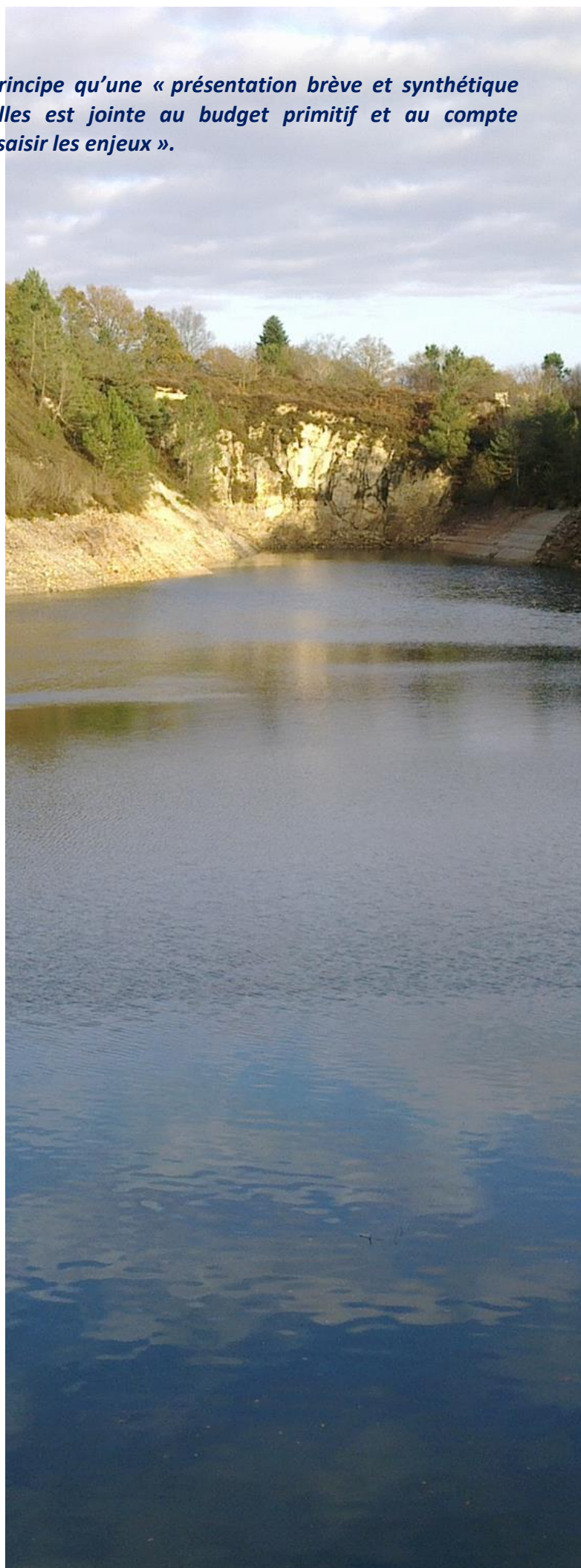
La loi n°2015-991 du 7 août 2015 instaure le principe qu'une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRIMITIF 2023

Synthèse des informations

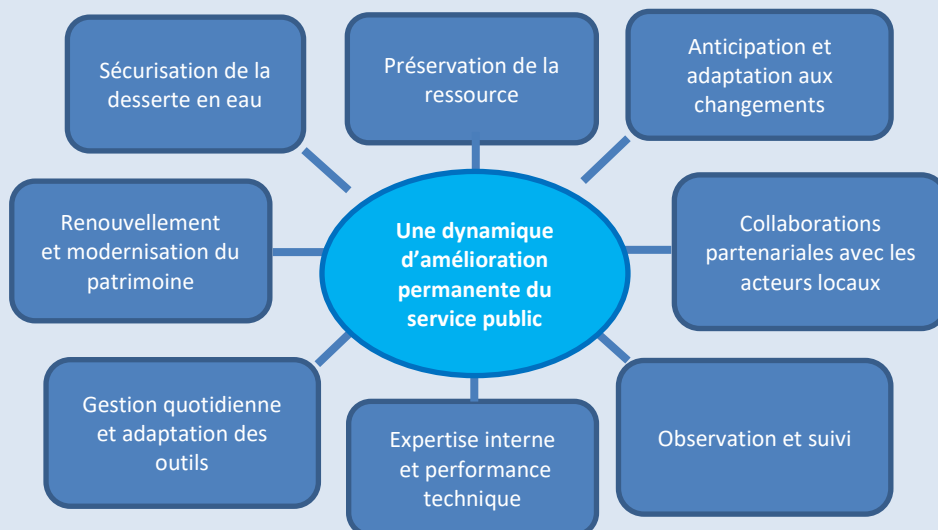


service public d'eau potable



Fournir à tous les morbihannais de l'eau de qualité, en quantité suffisante, au juste prix, aujourd'hui et pour les générations futures

Un engagement qui repose sur les principes de continuité du service public et de son amélioration continue



Calendrier budgétaire 2023

Comité Syndical du 27 janvier 2023

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) 2023

Présentation d'un rapport, destiné à éclairer les élus locaux, dans les décisions budgétaires qu'ils vont devoir prendre pour l'année à venir.

Orientations retenues

Budget Production-Transport

- Garantir la santé financière du Budget en confortant son niveau d'épargne, par une augmentation du TFEG votée pour 2023, dans un contexte inflationniste exceptionnel
- Conserver un niveau minimum de fonds de roulement sur les exercices à venir, pour faire face aux imprévus et pour assurer une part d'autofinancement sur le programme Feeder Baud-Brech programmé en fin de mandat :
→ Recours à l'emprunt envisagé en 2023 dans un contexte de hausse des taux d'intérêts
- Assurer le financement des investissements programmés au PPI

Distribution

- Conserver et garantir une situation financière en bonne santé
- Assurer le financement des investissements conformément au PPI 2023-2027, pérennisant l'enveloppe complémentaire de 500 000 € pour faire face à l'augmentation des besoins et des coûts des matières premières
- Mettre en œuvre la nouvelle stratégie tarifaire votée en décembre 2022

Comité Syndical du 24 mars 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Présentation des comptes tenus par le Président.

Ils retracent l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'exercice qui s'achève.

BUDGETS PRIMITIFS 2023

Actes de prévision et d'autorisation de dépenses et de recettes pour l'exercice en cours

Comptes administratifs 2022



2 compétences retracées au sein de 2 budgets distincts :

- ✓ *La Production et le Transport, compétences obligatoires, retracées au sein du Budget Principal ;*
- ✓ *La Distribution, compétence à la carte, déclinée dans un budget annexe.*

BUDGET PRINCIPAL PRODUCTION-TRANSPORT

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
EXPLOITATION	23 523 413,97 €	32 136 472,40 €	8 613 058,43 €
INVESTISSEMENT	6 880 686,02 €	7 381 462,92 €	500 776,90 €

EXPLOITATION :

- ⇒ Activité de production d'eau potable (rémunération des exploitants, redevance de prélèvement agence de l'eau Loire-Bretagne, entretien des périmètres de protection et barrages)
- ⇒ Achats d'eau extérieurs (EPTB Eaux et Vilaine, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Lorient agglomération)
- ⇒ Charges générales et administratives du Syndicat (remboursement partiel par le Budget Distribution)

Les recettes du budget proviennent des ventes d'eau au tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG), aux services de distribution.

Au terme de l'exercice 2022, le résultat budgétaire définitif de la section est excédentaire de plus de 8.6 M€. Ce montant représente le cumul des résultats des exercices antérieurs, destiné à financer les investissements programmés pour les années à venir.

INVESTISSEMENT :

- ⇒ Programmes figurant au plan pluriannuel d'investissement (PPI) en Production et en Transport

Les dépenses sont financées pour partie par l'autofinancement (de la section de fonctionnement) et par l'emprunt à hauteur des besoins constatés (modernisation des unités de production, amélioration des infrastructures, ...).

BUDGET DISTRIBUTION

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
EXPLOITATION	21 931 040,69 €	29 643 224,06€	7 712 183,37 €
INVESTISSEMENT	20 123 666,56 €	15 876 683,70 €	- 4 246 982,86 €

EXPLOITATION :

- ⇒ Achats d'eau au Budget Principal Production-Transport
- ⇒ Rémunérations des exploitants

Les recettes du budget proviennent des ventes d'eau aux abonnés du service, sur le périmètre où Eau du Morbihan exerce la compétence Distribution.

Les résultats définitifs d'exercice présentent un excédent de plus de 7.7 M€ dont la moitié est directement affectée à la section d'investissement, qui présente un besoin de financement à couvrir.

INVESTISSEMENT :

- ⇒ Programme annuel dédié au renouvellement, au renforcement et à l'extension des réseaux de Distribution et aux réhabilitations des équipements de stockage (réservoirs au sol, châteaux d'eau).

Politique tarifaire 2023

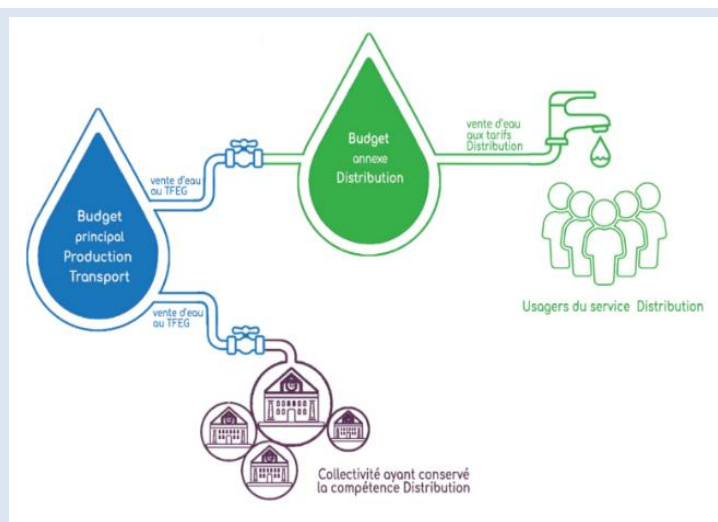


La politique tarifaire de l'eau ne se réduit pas au seul levier de recouvrement des recettes nécessaires pour équilibrer les charges du service. Elle reflète la politique publique conduite par les élus de Eau du Morbihan, au cœur d'enjeux multiples à accorder, à courts, moyens et longs termes (des engagements économiques et financiers, des obligations réglementaires, des enjeux sociétaux et des impératifs environnementaux).

Organisation budgétaire et tarifaire de Eau du Morbihan

Le budget Principal Production-Transport vend de l'eau au tarif unique de fourniture d'eau en gros (TFEG) :

- ⇒ au budget annexe Distribution de Eau du Morbihan,
- ⇒ aux collectivités membres qui exercent la compétence Distribution sur leur territoire.



En 2023, la hausse des prix de l'énergie et d'un certain nombre de matières premières, dont les réactifs nécessaires au traitement de l'eau, va lourdement peser sur les services d'eau.

TARIF DE FOURNITURE D'EAU EN GROS

Dans un contexte inflationniste exceptionnel et pour garantir la santé financière du Budget Principal Production-Transport, Le Comité Syndical du 9 décembre 2022 a approuvé l'augmentation du TFEG de 4 centimes d'euros en le fixant à **0,70 € HT / m³ pour 2023**.

TARIFS AUX ABONNES DE DISTRIBUTION

Le prix pratiqué à l'abonné est constitué d'une part forfaitaire (l'abonnement) et d'une part variable (liée à la consommation de l'utilisateur). L'épisode de sécheresse 2022 a accentué les discussions sur les tarifs des services publics d'eau potable, en tant que potentiel levier, pour inciter aux économies d'eau. Le Comité Syndical du 9 décembre 2022 a approuvé les orientations tarifaires en Distribution pour la période 2023-2030, reposant sur la mise en œuvre à terme, de la tarification progressive.

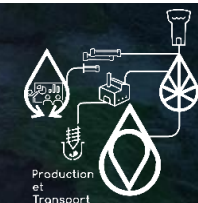
La tarification progressive est un modèle qui consiste à moduler le prix de l'eau en fonction de la consommation, afin d'inciter à une réduction des usages. Elle doit faciliter la réduction de la consommation globale, et la redistribution de l'eau en faisant en sorte que les gros utilisateurs consomment moins.

A noter que depuis 2016, les tarifs applicables aux petits et moyens consommateurs du service ont très peu augmenté et en particulier depuis 4 ans, où la majorité des abonnés n'a connu aucune élévation de tarif.

Les grilles tarifaires 2023 sont disponibles ici : <https://www.eaumurbihan.fr/infos-pratiques/tarifs/>

Budget primitif 2023

BUDGET PRINCIPAL PRODUCTION-TRANSPORT



EXPLOITATION

Dépenses

Recettes

- . Rémunération des exploitants
- . Achats d'eau extérieur
- . Charges de gestion courante
- . Charges de personnel
- . Redevances prélèvement versées à l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- . Programmes d'actions des contrats de bassins versants
- . Entretien des périmètres de protection et des ouvrages de Production

Dépenses de gestion 20,81 M€
Intérêts 0,42 M€
Amortissements 3,96 M€
Virement section 8,21 M€

Recettes de gestion 24,29 M€
Reprise subv. 0,59 M€
Excédent antérieur 8,52 M€

- . Vente d'eau au Budget annexe Distribution de Eau du Morbihan et aux collectivités membres ayant conservé la Distribution
- . Remboursement de charges par le Budget Distribution
- . Redevances antennes de téléphonie et radio

Report des excédents d'exploitation cumulés sur les exercices antérieurs

Total 33,40 M€

Total 33,40 M€

INVESTISSEMENT

Dépenses

Recettes

- . Crédits 2023 inscrits au titre de la programmation 2023-2027
- . Travaux hors programmation
- . Avances forfaitaires sur marchés
- . Provision de crédits qui seront affectés sur les exercices suivants

Dépenses d'équipement 15,24 M€
Capital 2,69 M€
Reprise subv. 0,59 M€
Patrimoine 0,20 M€

Recettes 0,76 M€
Affec. résultat : 0,09 M€
Emprunts 5 M€
Amortissements 3,96 M€
Patrimoine 0,20 M€
Virement section 8,21 M€
Excédent antérieur 0,5 M€

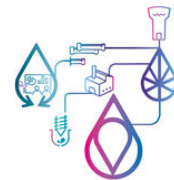
- . Avances forfaitaires sur marchés,
- . Remboursements sur investissement

Affectation des excédents d'exploitation 2022 en section d'investissement 2023

Report des excédents d'investissement cumulés sur les exercices antérieurs

Total 18,72 M€

Total 18,72 M€



UP Toulreincq (Gourin) + raccordement de forages :

Ce projet contribue à la diversification des ressources et constitue un enjeu majeur de sécurisation du Nord-Ouest du périmètre. Le marché a été attribué en juillet 2022.

Montant de l'opération : 7.59 M€



UP Toulreincq – vue projetée

- Construction d'une nouvelle unité de traitement d'une capacité de production de 300 m³/h à partir d'eau de surface et 85 m³/h à partir d'eau souterraine implantée sur la parcelle existante ;
- Étanchéification des lagunes de prétraitements des eaux de process ;
- Réhabilitation des ouvrages existants maintenus en exploitation et la démolition des ouvrages abandonnés ;
- Mise en service de 2 nouveaux forages.

Prise d'eau Pont Saint Yves (Gourin)

Montant de l'opération : 112 000 €

- Études ;
- Indemnités ;
- Acquisition rive gauche (division parcellaire) ;
- Seuil à raser ;
- Clôture du périmètre immédiat.



Réservoir sur tour de Kerguero (Brech)

L'opération consiste en la réhabilitation complète du réservoir.

Montant de l'opération : 0.45 M€

- travaux de génie civil ;
- travaux d'étanchéité intérieure des cuves ;
- travaux d'étanchéité extérieure de toiture/coupole ;
- travaux de ravalement ;
- travaux d'équipement hydraulique ;
- travaux de Voirie Réseaux Divers ;
- travaux de clôture-portails et menuiseries ;
- travaux de métallerie.



Budget primitif 2023

BUDGET ANNEXE DISTRIBUTION



EXPLOITATION

Dépenses

Recettes

- . Achat d'eau au Budget Principal Production-Transport
- . Rémunération des exploitants
- . Ouvertures / fermetures de compteurs
- . Remboursement de charges générales et de charges de personnel au Budget Principal
- . Redevance pollution d'origine domestique

- . Ventes d'eau aux abonnés du service de Distribution
- . Ouvertures / fermetures de compteurs
- . Redevance pollution d'origine domestique
- . Redevances antennes de téléphonie et radio

Dépenses de gestion 20,2 M€	Recettes de gestion 26,98 M€
Intérêts 0,82 M€	
Régularisations 0,40 M€	
Amortissements 6 M€	Reprise sub. 0,58 M€
Virement section 4,16 M€	Excédent antérieur 4,02 M€
Total 31,58 M€	Total 31,58 M€

Report des excédents d'exploitation cumulés sur les exercices antérieurs

INVESTISSEMENT

Dépenses

Recettes

- . Travaux d'entretien et d'extension du réseau d'eau potable.
- . Mise à niveau des équipements de Distribution
- . Provision de crédits qui seront affectés sur les exercices suivants

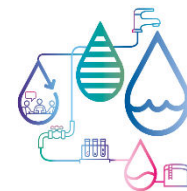
- . Remboursements de travaux
- . Remboursements d'emprunts

- . Financement des programmes d'investissement par l'emprunt

Affectation des excédents d'exploitation 2022 en section d'investissement 2023

Report des résultats d'investissement antérieurs

Dépenses d'équipement 11,26 M€	Participation 3,03 M€
Capital 6,8 M€	Emprunts 6,00 M€
Reprise sub. 0,58 M€	Affectation résultat 3,69 M€
Patrimoine 0,20 M€	Amortissements 6 M€
déficit antérieur 4,24 M€	Patrimoine 0,20 M€
	Virement section 4,16 M€
Total 23,08 M€	Total 23,08 M€



TRAVAUX DE RENOUELEMENT ET D'EXTENSION DE RESEAU

Eau du Morbihan consacre une enveloppe annuelle d'environ 7.8 millions d'euros aux programmes de réhabilitation et d'extension des réseaux de Distribution d'eau potable, ainsi que de réhabilitation des réservoirs, sur l'ensemble du territoire où le Syndicat exerce la compétence. Depuis 2022, l'enveloppe annuelle intègre désormais 2 enveloppes complémentaires d'un total de 1 M € :

- 500 000 € pour des travaux complémentaires et faire face à la hausse des tarifs observée,
- 500 000 € au titre du programme de lutte contre les chlorures de vinyle monomère (CVM).

Opération de renouvellement des canalisations dans le centre de Baud

Exemple de travaux en milieu urbain, avec utilisation de l'aspiratrice (aspirateur à terre qui améliore la sécurité du personnel et des réseaux avoisinants)



Enveloppe complémentaire CVM

Ces crédits ciblent les travaux de renouvellement de canalisations en PVC d'avant 1980 et de diamètre inférieur à 80 mm.



Enveloppe « Réservoir »

Elle permet la remise en état des réservoirs de stockage, soit au sol, soit sous forme de château d'eau.

En 2023, le réservoir dit de Kérizac à Locmalo fera l'objet de travaux.

Budget primitif 2023

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BELLE-ILE

Par délibération du 20 septembre 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Belle-Ile (CCBI) a décidé de transférer la compétence assainissement collectif à Eau du Morbihan à compter du 1^{er} janvier 2023. Par délibération du Comité Syndical du 9 décembre 2022, Eau du Morbihan a approuvé ce transfert, créé un budget dédié, et se substitue désormais de plein droit à la CCBI dans l'exercice de cette compétence.

EXPLOITATION

Dépenses	Recettes
Dépenses de gestion 112 000 €	Recettes de gestion (redevance + PFAC) 565 946 M€
Dép except° 20 000 €	
Provisions 50 000 €	
Intérêts 5 000 €	
Amortissements 583 000 €	Reprise sub. 204 000 €
Virement section 339 000 €	Excédent antérieur 339 054 €
Total 1 109 000 €	Total 1 109 000 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Travaux 1 088 576 €	Participation subventions 420 576 €
	Emprunts 100 000 M€
	Affectation résultat 130 423 €
	Amortissements 583 000 €
Capital 150 000 €	Patrimoine 0,40 M€
Reprise sub. 204 000 €	Virement section 339 000 €
Patrimoine 0,40 M€	
Déficit antérieur 130 000 €	
Total 1 613 000 €	Total 1 613 000 €